



La Feuille

des Bertranges

NOVEMBRE 2022 #07

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES BERTRANGES | LESBERTRANGES.FR



PAGE 2

Résultats
concours photos
« La biodiversité
en Bertranges »

PAGE 6

Extension
des consignes
de tri : qu'est ce
qui va changer ?

PAGE 12

Portraits
de commerçants

Terre des possibles

Découvrez ce qui va changer pour 2023.
De nouveaux emballages
dans vos poubelles jaunes !



#01

#01 | @Sylvie Augendre
Le petit renard et les oiseaux
#02 | @Anais Champion
Bourdon
#03 | @Arnaud Paudrat
Blaireau



#02



#03

Résultat du concours photos

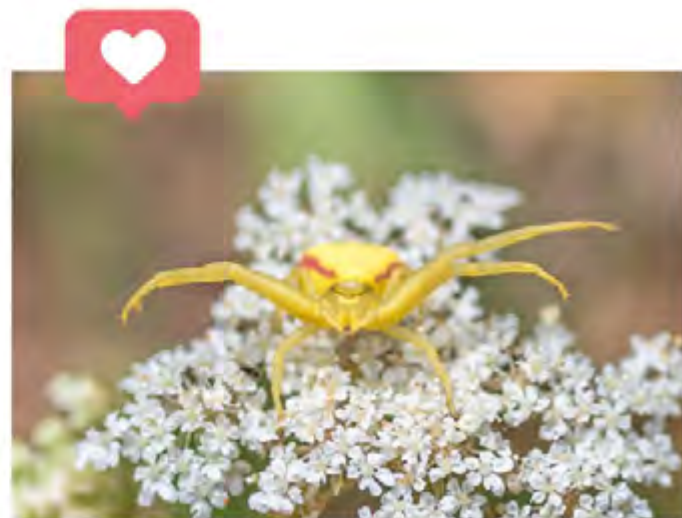
La Biodiversité en Bertranges

La Communauté de Communes Les Bertranges a organisé un concours de photographie intitulé « **La Biodiversité en Bertranges** ». Celui-ci s'est déroulé du 15 juillet au 24 août, jour de la révélation des gagnants.

Dans ce cadre, une quinzaine de photos ont été réceptionnées. Un jury composé d'élus et d'agents de la Communauté de Communes Les Bertranges a effectué une pré-sélection pour diffuser les dix meilleurs clichés. Ces photos ont été partagées sur la page Facebook et le compte Instagram de la Communauté de Commune Les Bertranges afin d'être soumises aux votes des internautes du 06 au 16 septembre dernier.

Ce sont plus de 800 votes qui ont été comptabilisés et ayant révélé le podium ci-dessus.

Un grand merci à tous les participants et toutes nos félicitations aux gagnants et gagnantes de ce concours !



Le coup de cœur du jury



CLAUDE BALAND

Président de la Communauté
de Communes Les Bertranges

La préservation de notre environnement est au cœur des préoccupations de notre Communauté de Communes.

À partir du 1^{er} janvier 2023, nous adopterons une simplification du geste de tri qui nous permettra de recycler et de valoriser un plus grand nombre de nos déchets.

Tous les emballages seront désormais triés à condition qu'ils soient bien déposés dans le sac jaune : pots de yaourt, sacs plastiques, emballages de jambon et barquettes, tubes de dentifrices, emballages individuels de gâteaux...

Vous trouverez la liste détaillée en page 9 de ce magazine

En novembre 2022, nous vous avons informé par courrier les nouvelles consignes de tri. Je compte donc sur l'attention de chacun et de chacune d'entre vous pour les respecter et améliorer ainsi la possibilité de valoriser nos déchets. Cette extension des consignes de tri, c'est une façon de leur redonner une deuxième vie. Je en vous remercie.

Ces efforts s'ajoutent à notre volonté de consommer local pour soutenir le développement de nos producteurs, entrepreneurs et commerçants. Les objets publicitaires appelé « Produits des Bertranges » que vous verrez sur la quatrième de couverture ont été constitués avec du bois issu de la forêt ou du bois recyclé par la Manufacture de Prémery (Entreprise à But d'Emploi - EBE58) et ouvragés par des artisans locaux.

Autre exemple : les « Apéro Biodiv » qui ont eu lieu de mai à septembre 2022, et qui ont rencontré un grand succès, ont aussi servi à faire découvrir et déguster nos produits locaux.

Les rédacteurs de « La Feuille » ont fait leur maximum pour vous faire lire des informations pertinentes et concrètes sur la vie de Communauté de Communes. Vous pouvez les compléter et les actualiser en téléchargeant l'application gratuite « IntraMuros » qui vous informe au jour le jour sur tout ce qu'il se passe d'intéressant dans votre commune et les alentours.

Merci pour l'intérêt que vous portez à la vie de notre Communauté de Communes

Bonne lecture !



Connaissez-vous l'École de Musique, Danse et Théâtre les Bertranges ?

À Guéigny, Prémery ou La Charité-sur-Loire, ce n'est pas moins de **21 disciplines** qui sont proposées et pratiquées par les élèves de l'école et plus de 100 élèves supplémentaires pour cette année (326 inscrits).

Le 30 juin 2022, de nouveaux tarifs ont été votés pour l'École de Musique, Danse et Théâtre les Bertranges (mais vous pouvez dire EMDTB).



Retrouvez le livret de présentation de l'école et les lieux et tarifs des différentes disciplines, directement téléchargeables sur notre site www.lesbertranges.fr

● TRAVAUX

Des travaux pour l'antenne de La Charité-sur-Loire.

L'un des bâtiments d'accueil de l'EMDTB est situé à La Charité-sur-Loire et reçoit, toute l'année scolaire, différentes pratiques et disciplines, danse, théâtre, atelier gospel, clarinette, guitare, piano et bien plus encore...

Dans un souci d'amélioration des conditions d'accueil et de pratique des usagers de l'école de musique, de danse et de théâtre, la Communauté de Communes Les Bertranges a engagé des travaux de réhabilitation de ce bâtiment construit en 1840.

Les domaines d'intervention suivant seront privilégiés : sécurité et accessibilité, économies d'énergie, acoustique, demandes des usagers,... Ce bâtiment est mis à disposition par la Ville de La Charité-sur-Loire dans le cadre de la compétence de l'enseignement artistique, de musique et de danse.

La commune de La Charité-sur-Loire souhaite également réhabiliter l'église Saint-Pierre, contiguë à ce bâtiment et classée au patrimoine historique.

Afin de travailler conjointement, une étude commune a été réalisée. Ce travail a permis la mise en place d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes Les Bertranges et la Ville de La Charité-sur-Loire, permettant de garantir une cohérence des travaux sur ce même site, et ainsi de limiter la gêne occasionnée aux usagers.

Quelques chiffres

LE COÛT DE L'OPÉRATION

155 000 € HT

global (études et travaux)

SUBVENTION

80%

Département de la Nièvre 43%
correspondant à 66 400 € HT

État - DETR 2022 37%
correspondant à 57 600 € HT

Autofinancement 20%
correspondant à 31 000 € HT

Les travaux sont prévus du 7 novembre 2022 à fin janvier 2023 et rendus possible grâce au déménagement de l'école de musique à la salle des fêtes de La Charité-sur-Loire.

La mission étude et la procédure administrative (déclaration préalable, Etablissement Recevant du Public) ont été réalisées par l'architecte Charlotte Jackman-Allain. Les missions bureau de contrôle et coordonnateur de sécurité SPS sont suivies par SOCOTEC Nevers.

La consultation des entreprises s'est déroulée en juillet 2022. Les marchés de travaux ont été notifiés le 13 octobre 2022, répartis en 8 lots, pris en charge par des entreprises locales.

ENACTU

LA CITÉ DU MOT : DES PROJETS TOUTE L'ANNÉE !



La Cité du Mot est le nom du centre culturel installé depuis 2014 au sein du prieuré de La Charité. Sa mission première est d'animer le site historique et de rayonner sur le territoire en faisant dialoguer le patrimoine et les artistes d'aujourd'hui autour du mot, sous toutes ses formes.

Pour ce faire, la Cité du Mot rythme l'année autour de trois temps forts :

- le festival AUX QUATRE COINS DU MOT, le grand rendez-vous printanier des mots ;

- VOILÀ L'ÉTÉ DANS LA CITÉ !

avec expositions et bibliothèque dans le cloître, festivals et animations de juin à septembre ;
- au mois de novembre GRANDS CHEMINS, rendez-vous culturel, international et solidaire à travers les Bertranges et la Nièvre.

La Cité du Mot propose également de nombreux projets artistiques et culturels aux élèves des établissements scolaires et aux habitants du territoire et invite périodiquement des artistes en résidence.

Enfin, le prieuré a vocation d'accueillir tout au long de l'année des initiatives et des événements portés par des acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire.

Tenez-vous informés en vous inscrivant à la Newsletter sur www.citedumot.fr



Prieuré de La Charité
Centre Culturel de Rencontre



● **ÉVÈNEMENT**

Les bibliothèques des Bertranges, fêtent Noël

Venez vivre ces moments de partage et de convivialité qui raviront petits et grands. **Tous ces spectacles sont gratuits.** Découvrez la programmation et pensez à vous inscrire.

LECTURE

SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 11H
bibliothèque de Prémery

« **GITTA** »

de Gérard Roussel, aux éditions
La Tête à l'envers

Lecture musicale pour adultes par
Vincent Bernard accompagné par
Marie-Pierre Carlier au piano

Renseignements et inscriptions
au 09 72 53 46 12

SPECTACLES

LUNDI 19 DÉCEMBRE À 17H
médiathèque George Sand de Guérigny
Spectacle tout public

« **PANIQUE AU CIRQUE** »

par le théâtre du Risorius.
Spectacle de marionnettes.

Renseignements et inscriptions
au 03 86 90 78 53



MARDI 20 DÉCEMBRE À 15H30
bibliothèque de La Charité-sur-Loire
Spectacle tout public

« **MAGIC BUBBLE** »

de Florent Daron.

Renseignements et inscriptions
au 03 86 70 91 61



MERCREDI 21 DÉCEMBRE À 15H30
bibliothèque d'Urzy
Spectacle tout public

« **FLOCON** »

par la compagnie Tyrnanog

Renseignements et inscriptions
au 03 86 38 59 45



MARDI 20 DÉCEMBRE À 16H
salle de cinéma de Nannay
Spectacle tout public

« **LE DERNIER DES VIOLONEUX** »

de Jean Dollet

Renseignements et inscriptions
au 03 86 69 22 12



JEUDI 22 DÉCEMBRE À 10H30
bibliothèque de La Charité-sur-Loire
Spectacle tout public

« **UN PTIT CONTE ET L'ADDITION** »

par la compagnie Tyrnanog

Renseignements et inscriptions
au 03 86 70 91 61





EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI QU'EST CE QUI VA CHANGER AU 1^{ER} JANVIER 2023 ?

ON VOUS L'A DIT ET RÉPÉTÉ, À LA RADIO, À LA TÉLÉ, À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023 PLUS DE QUESTION À SE POSER ! TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT DANS LE SAC OU DANS LE BAC JAUNE. VOS SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES DEVIENNENT TOUS PETITS

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

L'extension des consignes de tri est une action nationale pour améliorer la performance de tri des français et par conséquent la performance de recyclage. C'est aussi réglementaire donc obligatoire d'être mis en place au **1^{er} janvier 2023**. Des expérimentations ont été menées dans le sud-ouest de la France pour tester ces nouvelles consignes, ces nouveaux produits à recycler. Ce fut une réussite autant pour l'utilisateur que pour les professionnels du recyclage. Puis, peu à peu les collectivités l'ont instauré sur leur territoire en fonction de la capacité de leur centre de tri à se mettre aux normes ou de la création de nouvelles structures.



Maquette du futur centre de tri de Bourges

LA SIMPLIFICATION DU TRI PERMET :

#1

DE SYSTÉMATISER
LE GESTE DE TRI
DES CITOYENS

#2

DE DÉVELOPPER
DE NOUVELLES
FILIÈRES DE
RECYCLAGE DES
EMBALLAGES
PLASTIQUE

#3

DE DIMINUER
SIGNIFICATIVEMENT
LES ORDURES
MÉNAGÈRES

MAIS ALORS, QU'EST-CE QU'UN EMBALLAGE ?

Un emballage se trouve autour du produit, il protège, conserve et informe ! Tout le reste n'en est donc pas : la brosse à dent, les jouets en plastique, les stylos...

POURQUOI SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI ?

Nous nous sommes tous déjà demandés si la barquette de la raclette d'hier soir pouvait se glisser dans le bac jaune, jusqu'à alors ce n'était pas le cas. Pas de panique vous n'êtes pas le seul !

4 Français sur 5 expriment ressentir un doute au moment de trier leurs emballages. Les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc. ces éléments constituent les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs.

Simplifier les règles de tri, c'est éviter les questions et les erreurs ! En France, les emballages plastiques recyclables ont pendant longtemps été les bouteilles et flacons, les papiers, boîtes de conserve et c'est tout. Avec le temps, le recyclage s'est développé pour accroître son efficacité ! A fin 2019, 61% des bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés pour être transformés en nouveaux flacons ou bouteilles, ou en produits textiles par exemple.

Aujourd'hui, le changement est en mouvement ! Simplifier le geste de tri, c'est assurer une simplification de la collecte et la mise en place de solutions industrielles de recyclage. Recycler les bouteilles, nous savons faire, il est maintenant temps de découvrir de nouvelles matières à recycler pour développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle. **Simplifier pour mieux réutiliser !**

UNE COOPÉRATION AU SERVICE DU RECYCLAGE !

Pour changer les consignes de tri, les collectivités ont dû et su travailler ensemble pour préparer cette évolution. Le centre de tri de Fourchambault, propriété de Nevers Agglomération n'était pas extensible. Les collectivités ont alors vu plus grand et se sont associées avec les collectivités voisines du Cher et de l'Indre pour créer la Société Publique Locale Tri Berry Nivernais. Cette structure sert à concevoir et exploiter le nouveau centre de tri aux dernières normes qui sort de terre à Bourges.

Non, les véhicules de collecte n'iront pas vider nos emballages à Bourges. Le fonctionnement a été optimisé. Le Centre de tri de Fourchambault devient un quai de transfert. Les emballages seront toujours vidés sur ce site. Des camions iront livrer les emballages recyclables à Bourges et reviendront remplis de refus de tri (indésirables) pour être incinérés à l'U.V.E (Unité de Valorisation Énergétique) de Fourchambault.

LE TRI SE SIMPLIFIE
AVEC GOUPITRI
NOTRE RENARD MALICIEUX !

IL VOUS GUIDERA DANS VOTRE TRI POUR ÉVOLUER
VERS CES NOUVELLES CONSIGNES.

AVEC
GOUPITRI
LE TRI
SE SIMPLIFIE



LE SAVIEZ-VOUS ?

42%
des bouteilles en plastique
n'atteignent pas une usine
de recyclage !



Retrouvez les nouvelles consignes de tri, à la page suivante.

LE FORUM DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le 2^{ème} forum déchets et économie circulaire nivernais

Les 4 collectivités de la Nièvre (CC Cœur de Loire, SIEEN, Agglomération de Nevers, CC les Bertranges), en partenariat avec le CNFPT, ont organisé le deuxième Forum des déchets et de l'économie circulaire. Il s'est tenu le vendredi 16 septembre à Magny-Cours. Cet événement est organisé pour les élus et les institutions du secteur. L'objectif est de rendre compte de

l'activité des déchets dans la Nièvre, des évolutions de la réglementation et de mettre en lumière la coopération et la mutualisation des services déchets nivernais. Les élus ont pu participer l'après-midi à plusieurs ateliers sur des thématiques au cœur de l'actualité comme la gestion des dépôts sauvages ou l'achat public écoresponsable. Un franc succès !



VÉGÉTAUX : UNE PLATEFORME EN MUTATION

Vous avez été nombreux à exprimer votre mécontentement au sujet de l'état de la plateforme de végétaux de la déchèterie intercommunale de La Charité-sur-Loire. Elle devient de plus en plus difficile d'accès par temps de pluie. Le problème a été identifié et un travail a été initié en 2018 sur le sujet.

Des réflexions et des études ont été menées pour trouver des solutions.

C'est pourquoi, en 2021, la collectivité a acheté, à la ville de La Charité-sur-Loire, le terrain attenant afin de réaliser une plateforme de broyage aux normes. Ce projet demande du temps. Une réflexion est en cours pour mettre en place une solution intermédiaire afin de vous satisfaire, répondre à vos attentes et faciliter l'accès.

Les agents ne sont pas responsables de cette situation. Merci de ne pas leur en tenir rigueur et d'être respectueux avec l'ensemble du personnel.

Le saviez-vous ?

En 2021, 2 261 tonnes de végétaux apportées sur la plateforme ont été valorisés par 3 agriculteurs locaux et 566 tonnes ont été valorisés en plateforme de compostage à Nevers !

UN NOUVEAU VÉHICULE DE COLLECTE



Le service prévention et valorisation a accueilli un nouveau véhicule de collecte qui a été inauguré le 19 octobre 2022. Ce camion est bi-compartmenté. Il permet de collecter deux types de déchets en même temps. Cet équipement, aux dernières normes, est un petit souffle d'air pour les agents. La collectivité poursuivra en 2023, le renouvellement de son parc de véhicule.

SUSPENSION DES SERVICES À LA DEMANDE

Les services d'enlèvement des encombrants et de broyage des végétaux ont été suspendus en septembre 2022. Ne pouvant garantir une exécution de qualité des services et de bonnes conditions de travail pour les agents, des choix ont été faits. Le service de collecte du verre pour les personnes à mobilité réduite a été maintenu. Renseignements et inscriptions au 03.86.69.69.06.

HISTOIRES D'AGENTS



Jean-Pierre, une carrière bien remplie !

Dans sa carrière, Jean-Pierre a été chauffeur, agent de collecte, agent de déchèterie et agent de collecte pour les PMR et les personnes âgées.

Jean-Pierre travaille dans le milieu des déchets depuis 1982. Il est polyvalent et connu de tous. Et vous, vous l'avez déjà vu ?

Ce qu'il aime le plus c'est la déchèterie, c'est reposant et il aime l'entretenir. Il apprécie apporter son aide aux personnes âgées. Jean-Pierre est l'une des rares personnes à détenir la certification de manipulation des produits dangereux.

Mais c'est pour quand la retraite ?

« Je suis bien ici, je n'ai pas envie de partir »



Emmanuel, la relève !

Emmanuel, 26 ans rippeur depuis 7 ans. Il a d'abord été remplaçant, saisonnier, en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) et agent de collecte.

Il a 19 ans quand il débute sa mission dans les déchets par un stage proposé la Mission Locale. Le travail à l'extérieur lui plaît, « c'est physique mais pas besoin de faire du sport », nous confie t'il.



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Bouteilles de boisson, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiène corporelle...



EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium...



BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON

Briques de jus de fruits, briques de lait, boîtes en carton de gâteaux, cartons de pizza...



NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Pots de yaourts, pots de crème, barquettes, boîtes, sacs, sachets, films, suremballages...

Sachets de chips, vaisselle jetable, tubes dentifrice, capsules de café métalliques, plaquettes de médicaments, cubi (plastique et carton séparé), bouchons et couvercles métalliques...



TOUS LES PAPIERS

Les journaux, les magazines, les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires, les catalogues, les enveloppes, les livres, les dictionnaires...



Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Ne pas déposer le verre dans le bac jaune.

Ne pas imbriquer les emballages.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JE DÉPOSE DANS LE SAC

LES DÉCHETS D'HYGIÈNE



Lingettes, cotons-tiges, cotons usagés

MASQUES ET GANTS



COUCHES



LITIÈRE



Je dépose uniquement les déchets non recyclables et non compostables.

Je ne mets pas mes biodéchets dans le bac ordures ménagères



EMBALLAGES EN VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

Bouteilles de jus de fruits, de boissons alcoolisées, d'huile de vinaigre...

POTS ET BOCAUX EN VERRE

Pots de yaourt, de confiture, de sauce, de condiments...



Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le conteneur. Je dépose les bouchons dans le sac jaune.

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Je ne dépose pas : la vaisselle, la faïence, la porcelaine, les pots de fleurs, les ampoules et les néons, les miroirs... → LES ÉMÉTIS À LA DÉCHÈTÈRIE



LES BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS LE BIOSEAU

ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES



RESTES DE REPAS



MARC DE CAFÉ, DE THÉ, SERVIETTES EN PAPIER

CRUSTACÉS ET COQUILLES

QU'EST-CE QU'UN ABI ?

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL (ABI) EST UN INVENTAIRE DES MILIEUX ET DES ESPÈCES PRÉSENTES SUR UN TERRITOIRE AFIN DE CONNAÎTRE, DE PRÉSERVER ET DE VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL. ET EN BERTRANGES, LE PATRIMOINE EST RICHE !

L'Atlas de la Communauté de Communes Les Bertranges est soutenu par l'OFB, (Office Français de la Biodiversité), et en collaboration avec la Société d'histoire naturelles d'Autun SHNA-OFAB.

Cet atlas va regrouper les espèces présentes sur le territoire des Bertranges et mettre en avant les lieux ayant une biodiversité intéressante. Comme les Mardelles ou les zones humides.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste donc, un ABI est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite les prises de décisions concernant les enjeux de la biodiversité. Connaître les lieux et les espèces qu'ils abritent c'est faciliter les démarches d'aménagement et de gestion de la collectivité !

Un inventaire participatif, de nombreux appels aux inventaires :

La SHNA appelle très régulièrement la population à partager avec eux les espèces qu'ils rencontrent. Ceci permettant d'acquérir de nouvelles connaissances sur les espèces du territoire et les lieux qui les abritent.



Le projet

Un des objectifs de cet atlas est d'**acquérir une meilleure connaissance** de la biodiversité sur l'ensemble de la communauté de communes, **identifier les enjeux spécifiques** liés à chaque zone. Différents groupes d'**êtres vivants** vont être étudiés dans ce cadre : les **amphibiens**, les **insectes** et les **mammifères**.

Bien entendu **toutes les espèces de la faune locale** qui seront observées vont être également **enregistrées**, améliorant la **connaissance globale** du territoire.

Pour répondre aux **différents objectifs** fixés dans le cadre de la réalisation de cet atlas, des **inventaires sur les milieux naturels** seront nécessaires. Pour commencer, une première phase s'est attachée à la connaissance des milieux naturels, des formations et des **espèces végétales** présentes sur les 32 communes (forêt, bocage, zone humide, mares, pelouses calcaires, rivières).

Les habitants sont souvent conviés à participer à ces chasses à la découverte des milieux qui les entourent.

Ce travail permettra de faire ressortir des habitats et des zones à enjeux où les données botaniques sont faibles voire absentes. Puis, un travail d'inventaire botanique a été mené sur ces zones à enjeux afin de collecter un maximum de données (milieux forestiers, pelouses calcaires, milieux humides...).



Un été animé autour de l'atlas et de l'environnement



Apéro Biodiv'

Dans le cadre de cet Atlas de la Biodiversité, la Communauté de Communes Les Bertranges a organisé, tout au long de l'été, 9 apéros biodiversité. C'est donc 9 lieux du territoire, 6 domaines des Côtes de la Charité et même un brasseur qui ont été mis en avant. Les habitants ont répondu présent pour ces doux moments d'échange et de convivialité autour d'un verre et de quoi grignoter... local évidemment !

En moyenne une quarantaine de participants se sont déplacés pour ce moment convivial.



Rando Vignoble en Bertranges

À pied, à cheval ou à vélo... Vous avez été très nombreuses et nombreux à participer à cette rencontre ! De quoi découvrir la richesse des vignobles de notre territoire, de 8 à 30 km, il y en a eu pour tous les goûts, tous les âges.



Les pieds dans l'eau

Cette année, et pour la troisième fois consécutive, les Contrats Territoriaux du département de la Nièvre, le Contrat territorial des Nièvres en tête, se sont mobilisés pour organiser le mois "Les Pieds dans l'Eau". L'ambition ? S'adresser à toute la population, faire comprendre l'importance de préserver la ressource en eau et faire découvrir cette nature nivernaise que l'on côtoie mais que l'on connaît si peu.

Cette année, 37 animations étaient organisées, dont 14 sur le territoire des Bertranges et sur le département, plus de 300 personnes y ont participé.

Montenoison Contes étoilés

Une animation est venue animer le village de Montenoison une fois la nuit tombée, dans une chaleur estivale, les contes étoilés ont permis une vulgarisation de l'astronomie en valorisant l'art du conte. La butte de Montenoison est devenue un observatoire astronomique Avec la Société Astronomique de Bourgogne.

En compagnie de Rézo'Nances, c'est plus de 70 participants ont pu découvrir le territoire à travers des activités qui sortent de l'ordinaire.

Chaulgnes La Fontaine de Vaux Balade nocturne

Pour la deuxième année consécutive, vous avez pu découvrir (ou redécouvrir) la forêt des Bertranges... la nuit. Rézo'Nances a rythmé la balade par des chants et des histoires du coin. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel de la forêt.

Pas toujours très rassurés dans ces bois sombres, la balade s'est terminée sur un moment d'échange et de convivialité autour de produits locaux.

Et pour la suite ?

Plusieurs projets sont en cours, et vous seront révélés au début de l'année 2023.

La communauté de communes les Bertranges accorde beaucoup d'importance à la parole de ses habitants. Proposez-nous vos idées concernant les actions du territoire !

Rendez-vous sur notre site www.lesbertranges.fr : nous sommes à votre écoute !



IntraMuros

Pour ne plus rien rater des animations proposées par votre Communauté de Communes, téléchargez l'application INTRAMUROS et recevez l'agenda proche de chez vous directement dans votre poche !

Portraits de commerçants



MARTINE LENOIR

une commerçante qui bouge plus que les autres...

Un vendredi d'été à Guérisny, le soleil tape fort sur la place du marché. Les odeurs des différents stands viennent à nos narines alors même que les tentes semblent toujours lointaines. Au loin, nous apercevons les broches tourner faisant griller la peau des poulets. Nous arrivons sur le marché à la recherche du camion de la crèmerie-fromagerie de Martine Lenoir. Mais qui est la dame fromage du marché du Guérisny ?

Elle à 62 ans et pratique les marchés depuis 42 ans. Martine se rend à Rungis toute les deux semaines ! Elle nous explique, le sourire aux lèvres que son grand-père était boucher et qu'il avait un dialecte bien spécifique, dialecte, dont elle elle-même hérité et qui fait sa popularité auprès de ses clients. Elle a un diplôme de comptable, qui l'a emmené à travailler aux impôts le temps d'un coucher de soleil. Elle a très vite répondu à son envie de conduire un camion et de faire quelque chose de différent.

« J'ai bien choisi,
j'ai bien fait,
j'ai choisi
le bon métier »



CCLB. Qu'est ce qui compte le plus pour vous dans votre métier ?

M.L. Le plus important pour moi c'est la qualité de mon service, de faire le métier avec envie. Il m'a fallu des années pour arriver à faire bien. J'ai évidemment écouté mes clients pour leur fournir le meilleur. S'ils demandent quelque chose, ils doivent être contents, et si j'ai un retour, c'est jackpot, je sais que j'ai mis le doigt sur un bon truc. C'est ce client qui m'a guidé pendant toutes ces années.

CCLB. Avez-vous vu une évolution de la consommation au fil des années ?

M.L. Il y a 20 ans, les places des marchés étaient pleines à craquer, il y avait du monde dans les allées. Ce n'est pas les grandes surfaces qui ont fait leur tort d'après moi mais le manque de solidarité. Les modèles de consommation ont fait que c'est plus facile de programmer en amont. Parfois on vend d'un coup en grande quantité et puis plus rien parce que les gens bougent beaucoup et on voit moins les mêmes têtes qu'avant. Les consommations ont changé, avant il y avait beaucoup de retraités mais aujourd'hui beaucoup moins, encore une fois pour cause de moyens. Parce qu'ils pensent que consommer au marché c'est plus cher alors que ce n'est pas forcément le cas.

CCLB. Bientôt la retraite, allez-vous continuer de vous rendre sur les marchés / Vos projets pour la suite ?

M.L. Pour ma retraite, je laisse, je ne veux pas vendre. Ce camion, ce commerce, c'est comme un enfant que j'ai élevé, j'aurai trop peur de ne pas trouver quelqu'un à la hauteur de mes attentes. Je préfère partir et arrêter, j'aurai l'esprit plus tranquille.

Mavie me manquera, mes clients aussi, mais je ne compte pas m'arrêter là. J'ai toujours envie de bouger, de changer d'horizons. J'ai toujours cette envie de rencontrer de nouvelles personnes. Une fois j'ai vu un reportage sur un couple qui avait tout abandonné pour aller élever des chèvres et faire du fromage sur une île. Cela me plairait d'aller les aider, et d'apprendre à fabriquer. Car malgré tout, c'est quelque chose qui m'a manqué.

Je vais m'occuper, faire des choses et aller voir ailleurs, cependant je ne connais pas la vie sans marché, je veux garder mes liens et mes modes de consommation, je continuerai de venir au marché, mais cette fois-ci, je serais de l'autre côté de l'étable.

DES CLIENTS NOUS ONT PARLÉ DE MARTINE

Trois femmes avec un air de ressemblance, côte à côte : elles se présentent. Nelly la doyenne, Catherine, sa fille, et Camille la fille de sa fille. Ce sont trois générations qui passent une belle commande à M^{me} Lenoir en ce vendredi ensoleillé. Camille à 27 ans et c'est depuis ses 3 ans qu'elle goûte l'Époisse de Martine, son fromage favori depuis sa plus tendre enfance.

Les atouts de Martine : sa gentillesse, sa bonne humeur, le choix et la qualité de ses fromages et surtout son Époisse !





DANIEL ESBERT

L'Apogée, relançons la dynamique à Prémery !

Daniel Esbert est habitant de la Nièvre depuis 2004. Habitant de Raveau, adjoint au Maire. Gérant de la salle l'Apogée à Prémery, anciennement le Clair de Lune, il est déterminé à relancer la fréquentation de ce lieu autrefois si apprécié.

« Nous avons envie de lui donner une nouvelle âme »



CYRILLE ET DIDIER

Le Cheval Blanc, Lurcy-lé-bourg. « C'est l'hymne de nos campagnés »

Il y a 4 ans, Cyrille et Didier veulent changer de région et craquent complètement pour le village de Lurcy. Encore plus pour son petit bar qui respire l'épicerie à l'ancienne. La nostalgie du commerce d'autant les pousse à candidater auprès de la mairie face à plus de 50 personnes. Une comptable et un fauconnier, pas très courant pour la région, mais ils veulent habiter au-dessus du bar. Et trop un foyer de plus dans la commune. Ce qui les démarque ? Leur sincérité.

« Nous avons envie de monter un projet qui nous ressemble »

CCLB. Quelle est l'histoire de ce lieu ?

D.E. Cette salle était très connue dans la Nièvre lorsque c'était le Clair de Lune. Les anciens connaissent pour la plupart, c'était un lieu de rencontre très actif. Tout le monde se souvient de la matinée au Clair de lune.

L'estrade était haute et mobile, si la salle n'était pas pleine elle s'avancit et donnait l'impression qu'il y avait tout le temps du monde.

Le Clair de lune a été transformé en surface commerciale puis est devenu le Sphinx. Dédié à une activité nocturne : l'occasion pour certains artistes (chanteurs, accordéoniste) de se présenter. Cela attirait beaucoup de monde.

Nous avons envie de lui donner une nouvelle âme. Exploiter les Dimanche après-midi, pour des guinguettes ou pour les enfants. Nous voulons le transformer en lieu de référence pour les artistes locaux.

CCLB. Que proposez-vous comme services, qu'est-ce que d'après vous, cela apporte à la commune de Prémery ?

D.E. Nous proposons des services de location, mise à disposition de la salle, privée ou public (mariage baptême, séminaire... exposition des artistes, dédicace... Cette salle peut accueillir environ 350 personnes. Pour des repas dansants et à thème, cela tourne autour de 220 personnes assises.

Nous avons pour volonté d'attirer des gens de la Nièvre et du Cher. La facilité d'accès est un avantage. Nous voulons toucher une clientèle qui aime à se retrouver dans un lieu convivial, sympathique et agréable, un peu soignée. Nous avons ici une bibliothèque, de la musique douce. L'objectif est de proposer des soirées à thèmes pour les jeunes et les moins jeunes.

CCLB. Quelles ont été vos plus grandes difficultés et que conseillerez-vous à une personne désirant se lancer ?

Les notions de sécurité sont très compliquées lorsqu'on se lance. Nous ne sommes pas au fait de toutes les obligations réglementaires auxquelles il faut faire face. Avoir une assistance dans ce domaine-là aurait-été vraiment super !

CCLB : Quels travaux avez-vous effectué dans l'épicerie ? Quels services proposez-vous ?

D. Les travaux ont été moindre, un peu de déco mais surtout beaucoup de doute face à la Covid-19, qui nous ont ralenti dans notre projet. Nous avons tout de même installé des rails pour entreposer des œuvres d'artistes locaux.

C. Un village comme Lurcy, ce n'est pas tous les jours la bousculade, alors pour attirer un maximum de personne, je diversifie les services. Dépôt de colis, bar, je viens enfin d'obtenir la certification pour le loto !

CCLB : Une rencontre marquante ?

C&D. Des belles rencontres il y en a eu depuis l'ouverture ! Nous avons eu un super accueil par les gens du village ; ce qui nous a permis une ouverture sereine. Le public est varié, villageois, touriste et les alentours. Nous sommes passés sur le JT de 13h sur France 2 et un monsieur a fait un road trip en moto pour venir « boire un coup ici ». Et ce n'est pas

le seul. Les gens nous disent qu'ils passent un bon moment.

CCLB : Vos plus grandes difficultés ?

C & D. Nous avons grandement essayé mais c'est difficile de travailler avec les gens en local.

CCLB : Quels sont vos projets à courts/moyens termes ?

C & D. Envie de tout casser pour agrandir la salle, je suis bloquée au niveau des soirées et suis obligé de refuser des gens. Au vu des devis, c'est un peu cher. Et nous n'avons pas beaucoup d'aides...

CCLB : Pourquoi le Cheval Blanc ?

Le Cheval Blanc s'est toujours appelé le Cheval Blanc c'est ce qui est écrit sur toutes les cartes postales anciennes. À l'époque, c'était l'ancien relais de poste donc on pense que c'est lié. Au début nous voulions changer de nom parce qu'il est très courant, mais nous avons vu que cela contrariait la maire et certains habitants, alors nous avons laissé le nom et c'est très bien comme ça !

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Mais pourquoi met-on « Nièvre » au pluriel lorsque l'on parle du Contrat Territorial des Nièvres ?

Parce qu'il y en a plusieurs bien sûr ! Mais combien sont-elles les Nièvres ? De manière synthétique, il existe deux Nièvres principales : La Nièvre de Champlemy, qui prend sa source à Champlemy, ainsi que la Nièvre d'Arzembouy qui prend sa source sur la commune du même nom.

Les Nièvres de Champlemy et d'Arzembouy se rejoignent à Guérigny, au niveau des Forges Royales pour former la Nièvre Aval, qui rejoint la Loire à Nevers. La rivière Nièvre a été fortement aménagée à travers les âges.

600 : c'est le nombre d'ouvrages répartis sur tout son linéaire (barrages, vannages,...) qui forment des complexes hydrauliques importants pour utiliser le plus efficacement possible la force du courant.

La Nièvre était l'une des principales régions productrices de métaux en France. Ce patrimoine hydraulique est encore très présent et très impactant pour la Nièvre, surtout sur sa partie aval, à partir de Guérigny.

Les zones amont sont encore très préservées avec une part importante de forêts et beaucoup de prairies ce qui explique la présence de zones humides et d'un bocage encore fonctionnel qui préservent le fonctionnement des cours d'eau et sa qualité de l'eau allant du « bon » au « très bon ».

Sur la partie aval, les choses se compliquent. C'est sur cette partie que se sont concentrées nombre d'entreprises qui utilisaient la force motrice de la rivière (usines chimiques, industries, forges,...). Un ouvrage existait en moyenne tous les 2 kilomètres à partir de Guérigny, ce qui est déjà très important, et leur nombre augmentait proportionnellement à l'approche de Nevers. Il y avait bien évidemment les Forges Royales de Guérigny qui confectionnaient les ancres de marine, mais aussi la fonderie de canons qui existait là où se trouve actuellement l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT) à Nevers.

Plus de 600 canons par an y étaient construits au XVIII^e siècle avant que le site ne soit transformé en manutention utilisant le courant de la Nièvre pour actionner la meunerie et une batterie de fours produisant le pain de guerre et les biscuits. Plus tard, on y préparera aussi les boîtes de rations qui seront encore utilisées lors de la Guerre du Golfe.

Le moulin Blondeau, au lieu-dit « La Croix Joyeuse », devient une usine de munition qui fit fortune lors de la seconde Guerre Mondiale car l'usine utilisait l'eau de la Nièvre pour fonctionner ce qui lui évita de subir

les mêmes coupures de courant que ces concurrents. Le propriétaire de l'usine, M. Blondeau, révolutionna également la balistique en inventant la balle blondeau, dont il déposa le brevet en 1961, ce qui lui valut une notoriété nationale et internationale.

Aujourd'hui, toutes ces industries ont disparu et seuls les complexes hydrauliques persistent avec leurs effets dramatiques sur le fonctionnement de la Nièvre et sur sa qualité de l'eau. Afin d'y remédier, le Contrat Territorial des Nièvres porte plusieurs projets de restauration de cours d'eau et de continuité écologique sur la Nièvre aval.

Le rôle du Contrat Territorial des Nièvres est de préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant des Nièvres. Pour cela, il met en place un programme d'action sur 6 ans en lien avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il s'agit par exemple de la mise en œuvre de travaux de restauration de berges, de restauration de cours d'eau ou encore d'habitats (comme les zones humides par exemple).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Nièvre qui coule à Dompierre-sur-Nièvre est ainsi inscrite au Réseau de Référence Pérenne (RRP), c'est-à-dire que sa qualité est telle qu'elle est considérée comme un milieu de référence à l'échelle Européenne et sert à définir ce qu'est un milieu peu ou pas dégradé. Seuls quatre existent sur le département.



Établissement public à caractère
intergouvernemental d'aménagement d'intérêt



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

sous réserve des conditions sanitaires

jeudi 24 novembre 2022 à 18h30, à Prémery
jeudi 15 décembre 2022 à 18h30, à Champvoux

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus communautaires sur www.lesbertranges.fr

VOTRE INTERCO

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les horaires d'ouverture de l'accueil évoluent et s'adaptent aux besoins des usagers. Dorénavant, les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

MAISON DES SERVICES DE PRÉMERY

Les bureaux de l'antenne de Prémery de la Communauté de Communes sont situés au 40-42 Route de Lurcy

Labellisés France Service, n'hésitez pas à y venir faire un tour du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

EN PRATIQUE

CENTRES SOCIO-CULTURELS

La Charité-sur-Loire

Rue de la pépinière

Tél. 03 86 70 23 33

lapepiniereespacesocioculturel.fr

Guérigny

2 rue du Docteur Beaumé

Tél. 03 86 60 43 60

Prémery

10 place de l'église

Tél. 03 86 68 11 30

CIAS-SAAD

La Charité-sur-Loire

41 Av. du Champ du Seigneur

03 86 70 07 43

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h/13h à 17h

LES DÉCHÈTERIES

La Charité-sur-Loire

Lundi et Mercredi

14h à 17h30

Mardi et vendredi

9h à 12h

Jeudi et samedi

9h à 12h et 14h à 17h30

Sichamps

Lundi et mercredi

14h à 17h30

Mardi et vendredi

Fermée

Jeudi et samedi

9h à 12h et 14h à 17h30

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL LA CHARITÉ-SUR-LOIRE BERTRANGES - VAL DE NIÈVRES

Retrouvez l'accueil touristique des Bertranges à :

La Charité-sur-Loire

5 Place Sainte-Croix

Avril, mai, juin, juillet, août et septembre

tous les jours de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h

Octobre, novembre, fin février et mars

du mardi au samedi de 10h à 12h

et de 14h à 17h

De décembre à mi-février

permanence téléphonique :

du mardi au vendredi de 10h à 12h

et de 14h à 17h

accueil touristique fermé au public

(fermeture des services pendant

les vacances de Noël)

Prémery

Cour du Château

Avril à octobre

lundi au samedi midi

10h à 12h et 14h à 17h30

Maison des services

Toute l'année

lundi au vendredi

8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Guérigny

Site des Forges Royales

Fin mai - Juin - début septembre

mardi au samedi

15h à 18h

Juillet - Août

mardi au samedi

10h à 12h et 15h à 18h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES BERTRANGES

14 Avenue Henri Dunant
58400 La Charité-sur-Loire

Tél. 03 86 69 69 06

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,

08h30 à 12h /

13h30 à 17h30

MAISON DES SERVICES DE PRÉMERY

40-42 Route de Lurcy

58700 Prémery

Tél : 03 86 37 79 43

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,

08h30 à 12h /

13h30 à 17h

accueil@lesbertranges.fr

www.lesbertranges.fr



La Feuille

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES BERTRANGES |
www.lesbertranges.fr

Siège : Communauté de Communes
Les Bertranges - 14, rue Henri Dunant
58400 La Charité-sur-Loire

Directeur de la publication : Claude

Baland | **Rédacteur en Chef :** Claude

Baland | **Rédaction :** Communauté

de Communes Les Bertranges |

Conception & mise en page : L'équipe

Originis Cyril Toutain - Gautier Riva

- Coralie Toureau | **Les crédits :**

© Communauté de Communes Les

Bertranges - © La Cité du Mot - ©

Bénédicto Perrier | **Impression :** CIA

Graphic. Imprimé en France à 11 000

exemplaires. Parution : Novembre 2022.

Dans un souci de respect de la nature,
«La Feuille des Bertranges» a choisi
d'imprimer votre journal sur du papier
Respecta Silk blanc 100% recyclé, respectant les
principes de gestion FSC Recycled.
De même l'imprimeur s'engage à respecter
la norme Imprim Vert qui garantit une gestion
écologique des produits et une recherche
permanente de solutions de développement
durable des méthodes d'impression.

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME D'OBJETS EN BOIS *fait avec le Cœur des Bertranges*

Façonnés par le bois, le métal et l'eau, ces objets respirent l'essence,
l'identité et les valeurs de notre territoire



Communication autrement - objets.fr - Cyril Toussin - 06 76 39 17 27

INFOS PRATIQUES

Dé : 10€ | Herbier (livré avec sa notice d'utilisation) : 15€ | Support téléphone : 7€

Avec la participation de

